

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0044585

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8218 Société : 242088  
 Actif  Pensionné(e)  Autre :  
 Nom & Prénom : HMANI SAID  
 Date de naissance : 03.10.68  
 Adresse : lot shami's Hay esalam mme n° 3 villa n° 11  
 CIC CASABLANCA  
 Tél. : 061-8350-04 Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Professeur Laila RAIS  
 Spécialiste en Ophtalmologie Adulte et Pédiatrique  
 20, Bd. Mly. Driss 1er,  
 20, Bd. Mly. Driss Casablanca  
 Date de consultation : 29.09.2022  
 Nom et prénom du malade : AYOUN HOUJA Age : .....  
 Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Affection longue durée ou chronique  ALD  ALC Pathologie : .....  
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....  
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) : .....  


## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/10/2022	Consultation	500		RECEUILLI Ophtalmologiste Adulte et Bébé My. Driss 1er. Casablanca 06.10.2022

## EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SOPHIA Mme BENBRAHIM Ep. SLAOUI 214, Bd. Ibnou Sinaâ - Casablanca	29/03/2021	128,40

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates the 12th edition of the International System of Units (SI) with the seven base units arranged in a circular pattern. The units are: Length (m), Mass (kg), Time (s), Current (A), Temperature (K), Amount of substance (mol), and Luminous intensity (cd). The units are positioned at the vertices and along the sides of a circle, with arrows indicating the direction of the units.

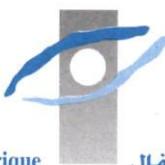
(Création, remont, adjonction)  
fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Professeur Laila RAIS

Spécialiste en Ophtalmologie & Ophtalmologie Pédiatrique  
Ex-Enseignante à la faculté de Médecine et de Pharmacie - Casablanca



## الأستاذة ليلى الرايس

دكتورة متخصصة في طب العيون وعيون الأطفال  
أستاذة متخصصة في طب العيون وعيون الأطفال  
بالدار البيضاء

128.00

Dr. Alaisi

- HyFesh unbox

أعطيكها لها لها لها



لـ 3 لـ 3 لـ 3

لـ 2 لـ 2 لـ 2



LOT

B.N. ZA0215

EXP. 01 2024



Certificat N°2578 /1645/2017/DMP/20/DM

Date: 15/06/2017

P.P.C : 128 DH 00

Professeur Laila RAIS

Spécialiste en Ophtalmologie Adulte et Pédiatrique

120, Bd Moulay Driss 1<sup>er</sup>.

Rés. Dar Mly Driss Casablanca

Tél: 0522 88 41 23 / 51 Gsm: 06 19 28 36 31

Consultation sur rendez-vous :

إقامة دار مولاي إدريس، 120 شارع مولاي إدريس الأول - طابق 3  
Cacablanca

Tél.: 05 22 86 41 23 / 51

الهاتف: GSM : 06 61 08 06 18

E-mail: cabinetprrais@yahoo.fr

الفحص بالموعد :

إقامة دار مولاي إدريس، 120 شارع مولاي إدريس الأول - طابق 3

الدار البيضاء

الهاتف: 05 22 86 41 23 / 51

المحمول: Site web: www.prlailaraiss.ma

الموقع الإلكتروني: www.prlailaraiss.ma

# Professeur Laila RAIS

Spécialiste en Ophtalmologie & Ophtalmologie Pédiatrique  
Ex-Enseignante à la faculté de Médecine et de Pharmacie - Casablanca



## الأستاذة ليلي الرايس

دكتورة مختصة في طب العيون وعيون الأطفال  
أستاذة سابقا بكلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

INPE 091033084

Professeur Laila RAIS  
Spécialiste en Ophtalmologie Adulte et Pédiatrique  
Le 29/09/2022  
120, Bd. My. Driss 1er,  
Rés. Dar My. Driss Casablanca  
0522 86 41 23 / 51 - GSM: 06 19 28 36 31

### Bon de règlement

Reçu de Mr /Mme / Melle ..... Al acent Freuda .....

La somme de ..... cinq cent dirhams .....  
..... + 500dh + .....

Pour ..... consultation .....

Professeur Laila RAIS  
Spécialiste en Ophtalmologie Adulte et Pédiatrique  
120, Bd. My. Driss 1er,  
Rés. Dar My. Driss Casablanca  
0522 86 41 23 / 51 - GSM: 06 19 28 36 31

Consultation sur rendez-vous :

الفحص بالموعد :  
إقامة دار مولاي إدريس. 120 شارع مولاي إدريس الأول. طابق 3  
Cacablanca

الهاتف: 05 22 86 41 23 / 51

E-mail: cabinetprrais@yahoo.fr

اللحمول: GSM : 06 61 08 06 18

05 22 86 41 23 / 51

موقع إلكتروني: Site web: www.prlailaraiss.ma